

19 membres sur 29 sont présents. Le Quorum est atteint Monsieur DOUAY, Principal du collège et Président du CA ouvre la séance à 16h07.

Monsieur FIASSON et Monsieur DOUAY sont nommé secrétaire de Séance.

**I. Adoption de l'ordre du jour.**

Monsieur DOUAY présente le projet d'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du compte-rendu du conseil d'administration du lundi 25 avril 2022.
3. Fournitures scolaires.
4. Présentation du projet TEC finalisé
5. Voyages scolaires et sorties pédagogiques.
6. Contrats et convention.
7. Autorisation de recrutement des AESH et AED
8. Bilans annuels et prévision d'effectifs
9. Questions diverses

19 votes pour. L'ordre du jour est adopté.

**II. Adoption du Compte-rendu du précédent CA.**

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'adoption du CR du précédent CA qui a eu lieu le 25 avril 2022. Il précise qu'il a été rédigé par la direction.

19 votes POUR. Le compte-rendu du précédent CA est adopté.

**III. Listes des fournitures scolaires.**

Monsieur DOUAY indique que le Recteur a demandé à ce que la liste des fournitures scolaires tiennent compte de 3 facteurs :

- Un budget raisonnable pour toutes les familles.
- Un cartable allégé.
- Des produits triables et recyclables.

Monsieur DOUAY informe qu'un crédit de 12000 euros est alloué par le SySco d'Albert pour l'achat des fournitures pour la rentrée 2022.

Monsieur DOUAY remercie le SySco pour cette contribution.

Monsieur DOUAY précise que Madame DELATTRE, professeur de SPC a centralisé les besoins des collègues par discipline et a retravaillé le document à destination des familles intitulé « liste des fournitures scolaires » pour lui donner plus de clarté.

Monsieur DOUAY présente cette liste et demande aux membres du CA de se positionner.

18 votes POUR. 1 abstention. La liste des fournitures scolaires est adoptée.

#### **IV. Présentation du projet « Travail en Classe »**

Messieurs CORDIER et FIASSON sont invités à présenter le dispositif expérimental « Travail en Classe » (TEC) qui s'appuie sur une dotation de 700h et un financement du Conseil départemental. Ce dispositif s'adresse aux élèves du niveau 5e (SEGPA et ULIS y compris) et se veut consolider les compétences des élèves en offrant chaque jour une plage de travail dédiée. L'objectif est de développer l'autonomie des élèves et de les accompagner grâce à un encadrement renforcé (2 adultes, dont un enseignant de la classe) et une salle de travail aménagée (assises flexibles, postes informatiques, casques audio, coin lecture, espaces de travail en groupe et individuel).

Une heure par jour de travail en classe est inscrite dans l'emploi du temps des élèves. Les séances sont organisées thématiquement pour favoriser les méthodes de travail, la prise de responsabilité, le travail individuel et en groupe, la réalisation de devoirs et le développement des compétences numériques, le tout dans une poursuite d'un développement global de l'autonomie des élèves.

Quatre thématiques ont été retenues par l'équipe TEC sur la période de septembre à fin janvier, à savoir : Mon rapport aux autres ; (S')organiser et planifier le travail ; Apprendre à utiliser à bon escient les ressources pour réussir son travail ; Apprendre à (se) préparer à une évaluation. Un bilan sera réalisé par l'équipe pour décider des thématiques à aborder après la fin janvier.

La communication aux familles et aux équipes pédagogiques se fera via des infographies. L'impact du dispositif sur l'autonomie dans le travail sera évalué par des bilans trimestriels qui mesureront la connaissance que l'élève a de soi, son mieux-être à l'école, l'investissement/engagement dans et hors la classe et les résultats scolaires.

#### **V. Voyage et sortie scolaires.**

Monsieur DOUAY précise qu'une commission, associant des enseignants, des représentants des parents et des représentants des élèves élus se réunira pour déterminer la liste des élèves qui participeront aux voyages et sorties scolaires organisés par l'établissement.

Il ajoute que cette commission s'appuiera sur une grille précisant des critères collectivement définis et que la participation aux voyages scolaires ne s'appuiera ni sur un tirage au sort, ni sur les résultats scolaires des élèves, ni sur un système de « premier arrivé, premier servi ».

Monsieur DOUAY précise que la dotation prévue pour l'année scolaire à venir est estimée à 15000 euros. Il ajoute que sur les 30000 euros reçus l'an passé 6252,98 reste à disposition.

Les fonds disponibles sont donc de 21252,98 euros pour l'année scolaire à venir.

Monsieur DOUAY présente les sorties et voyages prévues pour l'année scolaire 2022-2023

#### A. Sortie à Canterbury

**voyage / séjour:** Sortie  
**Intitulé du voyage :** Sortie à Canterbury  
**Date(s) prévisionnelle(s) :** juin-23 **Durée :** 1 jour  
**Professeur référent :** M. Lecup  
**Niveau(x) concerné(s) :** 6ème complétés par LCE  
**Transport:** Bus  
**Elèves :** 60  
**Accompagnateurs :** 5

<b>Coût total estimé</b>	<b>4 875,00 €</b>
<b>Participants (élèves + accompagnateurs)</b>	<b>65</b>
<b>Coût brut/participants</b>	<b>75,00 €</b>
<b>Coût pour les accompagnateurs</b>	<b>375,00 €</b>
<b>Reste à charge des familles</b>	<b>4 500,00 €</b>
<b>Coût brut/famille</b>	<b>75,00 €</b>

<b>Subventionnement</b>	FSE	
	SISCO	2 000,00 €
	C.D. 80	
	PEEP /FCPE	
	OCCE	
	<b>TOTAL</b>	<b>2 000,00 €</b>

**Reste à charge des familles** 2 500,00 €

**Coût net/famille estimé** 41,67 €

Monsieur DOUAY précise que les élèves participants à ce voyage devront être dotés d'un passeport (prix : 17 euros)

Il souhaite que cette sortie soit gratuite pour les familles. Monsieur LECUP se chargera de faire baisser le coût du voyage, de travailler avec le FSE, les associations de parents d'élèves pour assurer la gratuité de ce voyage qui devra être finalisé pour le CA de novembre. Une information sera donnée aux élèves de 6<sup>ème</sup> à la rentrée. Seuls les élèves munis d'un passeport au mois de janvier (début des inscriptions) pourront prétendre à la participation de cette journée.

Monsieur DELAHAY propose qu'un récépissé puisse faire preuve. Cette proposition fait consensus.

Madame DELATTRE et Madame COELHO font remarquer qu'il sera probablement difficile d'obtenir 60 inscriptions. Monsieur DOUAY envisage une baisse d'effectifs le cas échéant.

Monsieur DAUCHET fait remarquer que le prix d'une photo pour un passeport n'est pas à négliger. Il l'estime à 12 €.

Monsieur DOUAY propose qu'une information à destination des familles de 6<sup>ème</sup> et des élèves LCE soit diffusée dès le mois de septembre.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de donner leur accord de principe pour la réalisation de la sortie à Canterbury

18 votes POUR. Une abstention. L'accord de Principe pour le voyage à Canterbury est adopté.

## B. Visite du Sénat et de la Tour Eiffel.

<b><u>voyage / séjour:</u></b>	Sortie		
<b><u>Intitulé du voyage:</u></b>	Visite du sénat et de la Tour Eiffel		
<b><u>Date(s) prévisionnelle(s)</u></b> :	6 dec 2022	<b><u>Durée :</u></b>	1 jour
<b><u>Professeur référent :</u></b>	Mme Vasseur		
<b><u>Niveau(x) concerné(s)</u></b> :	délégués, élus CVC, écodélégués		
<b><u>Transport:</u></b>	Bus		
<b><u>Elèves :</u></b>	41		
<b><u>Accompagnateurs :</u></b>	4		

<b><u>Coût total</u></b> <sup>(1)</sup>	<b>1 600,00 €</b>
<b><u>Participants (élèves + accompagnateurs)</u></b>	<b>45</b>
<b><u>Coût brut/participants</u></b>	<b>35.56 €</b>

<b>Coût pour les accompagnateurs</b>	<b>142,22 €</b>
<b>Reste à charge des familles</b>	<b>1 457,78 €</b>
<b>Coût brut/famille</b>	<b>35,56 €</b>

<b>Subventionnement</b>	FSE	
	SISCO	1 457,78 €
	C.D. 80	
	PEEP /FCPE	
	OCCE	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 457,78 €</b>

<u>Reste à charge des familles</u>	-	0,00 €
<u>Coût net/famille</u>	-	0,00 €
	<i>soit une baisse</i>	<i>de :</i> 35,56 €

<b>Participation demandée aux familles :</b>	-	<b>0,00</b>
		<b>€</b>

Madame VASSEUR présente les Objectifs pédagogiques du projet travaillé avec le député DEMILLY :

- Renforcer la formation des délégués
- Développer l'engagement citoyen et la prise d'initiative
- Mettre en pratique les éléments de programme de l'EMC

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de donner leur accord de principe pour la réalisation du projet

18 votes POUR. 1 abstention. L'accord de Principe pour la sortie au Sénat et à la tour Eiffel est adopté.

### C. Sortie à Nausicaa

**Date(s) prévisionnelle(s) :** **Durée :** 1 jour  
**Professeur référent :** Mme Delamaere  
**Niveau(x) concerné(s) :** Ecodélégués  
**Transport:** Bus  
**Elèves :** 32  
**Accompagnateurs :** 3

<b><u>Coût total estimé</u></b>	<b>1 500,00 €</b>
<b><u>Participants (élèves + accompagnateurs)</u></b>	<b>35</b>
<b><u>Coût brut/participants</u></b>	<b>42,86 €</b>
<b><u>Coût pour les accompagnateurs</u></b>	<b>128,57 €</b>
<b><u>Reste à charge des familles</u></b>	<b>1 371,43 €</b>
<b><u>Coût brut/famille</u></b>	<b>42,86 €</b>

<b><u>Subventionnement</u></b>	FSE	
	SISCO	1 371,43 €
	C.D. 80	
	PEEP /FCPE	
	OCCE	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 371,43 €</b>

**Reste à charge des familles** - 0,00 €

**Coût net/famille** - 0,00 €

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de donner leur accord de principe pour la réalisation du projet

18 votes POUR. A abstention. L'accord de Principe pour la sortie à Nausicaa est adopté.

#### **D. Séjour en Normandie**

**voyage / séjour:** Voyage  
**Intitulé du voyage :** Séjour en Normandie  
**Date(s) prévisionnelle(s) :** 11 et 12 mai 2023 **Durée :** 2 jours, 1 nuits  
**Professeur référent :** Mme Débart  
**Niveau(x) concerné(s) :** 2ème SECDA

**Elèves :** 16

**Accompagnateurs :** 4 DONT LE CHAUFFEUR

<b>Coût total estimé</b>	<b>3 902,00 €</b>
<b>Participants (élèves + accompagnateurs)</b>	<b>20</b>
<b>Coût brut/participants</b>	<b>195,10 €</b>
<b>Coût pour les accompagnateurs</b>	<b>780,40 €</b>
<b>Reste à charge des familles</b>	<b>3 121,60 €</b>
<b>Coût brut/famille</b>	<b>195,10 €</b>

<b>Subventionnement</b>	FSE	
	SISCO	1 000,00 €
	C.D. 80	
	PEEP /FCPE	
	OCCE	1 229,20 €
	<b>TOTAL</b>	<b>2 229,20 €</b>

**Reste à charge des familles** 892,40 €

**Coût net/famille estimé** 55,78 €

Madame DEBART présente le projet et précise que l'équipe de SEGPA se chargera de travailler les associations de parents d'élèves et de monter des actions pour assurer faire diminuer le prix de ce voyage.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de donner leur accord de principe pour la réalisation du projet

18 votes POUR. 1 abstention. L'accord de Principe pour le voyage en Normandie est approuvé.

#### **E. Voyage à Bruxelles.**

**voyage / séjour:** Voyage

**Intitulé du voyage :** Séjour à Bruxelles et si le MINI nous faisait grandir

**Date(s)** après CFG

**prévisionnelle(s) :**

**Durée :** 2 jours / 1 nuit

Mme

**Niveau(x) concerné(s) :** ULIS  
**Transport:** Bus et transport en commun  
**Elèves :** 14  
**Accompagnateurs :** 4 Mme Eichelberger, Mme Crochet, Mme Delattre, Mme Goupil

<b>Coût total <sup>(1)</sup></b>	<b>3 000,00 €</b>
<b>Participants (élèves + accompagnateurs)</b>	<b>18</b>
<b>Coût brut/participants</b>	<b>166,67 €</b>
<b>Coût pour les accompagnateurs</b>	<b>666,67 €</b>
<b>Reste à charge des familles</b>	<b>2 333,33 €</b>
<b>Coût brut/famille</b>	<b>166,67 €</b>

<b>Subventionnement</b>	FSE	
	SISCO	1 500,00 €
	C.D. 80	
	PEEP /FCPE	
	OCCE	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 500,00 €</b>

Reste à charge des familles 833,33 €  
Coût net/famille prévisionnell 59,52 €

Madame CROCHET présente le projet et précise que Madame EICHELBERGER se chargera de travailler les associations de parents d'élèves et de monter des actions pour assurer faire diminuer le prix de ce voyage.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de donner leur accord de principe pour la réalisation du projet

18 votes POUR. 1 absence. L'accord de Principe pour le voyage à Bruxelles est approuvé.

#### F. Voyage en Andalousie (Cordoue et Grenade)



**Intitulé du voyage :** Séjour en Andalousie  
**Date(s) prévisionnelle(s) :** mars-23 **Durée :** 5 jours - 4 nuits  
**Professeur référent :** Mme Le Guier  
**Niveau(x) concerné(s) :** 3ème  
**Transport:** Bus - avion - bus  
**Elèves :** 46  
**Accompagnateurs :** 4 (Mme Le Guier, Mme Coelho, Mme Crochet)

<b>Coût total <sup>(1)</sup></b>	<b>25 000,00 €</b>
<b>Participants (élèves + accompagnateurs)</b>	<b>50</b>
<b>Coût brut/participants</b>	<b>500,00 €</b>
<b>Coût pour les accompagnateurs</b>	<b>2 000,00 €</b>
<b>Reste à charge des familles</b>	<b>23 000,00 €</b>
<b>Coût brut/famille</b>	<b>500,00 €</b>

<b>Subventionnement</b>	FSE	
	SISCO	6 950,00 €
	C.D. 80	
	PEEP /FCPE	
	OCCE	
	<b>TOTAL</b>	<b>6 950,00 €</b>

**Reste à charge des familles** 16 050,00 €

**Coût net/famille estimé** 348,91 €

Madame LE GUIER se chargera de travailler les associations de parents d'élèves et de monter des actions pour assurer faire diminuer le prix de ce voyage. Une subvention pourrait être accordée par le département (Phileas Fogg).

Monsieur DOUAY précise que le voyage devra être présenté au 1<sup>er</sup> CA de l'année.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de donner leur accord de principe pour la réalisation du projet

18 votes POUR. 1 abstention. L'accord de Principe pour le voyage en Andalousie est approuvé.

## G. Voyage en Italie.

<u>voyage / séjour:</u>	Voyage		
<u>Intitulé du voyage :</u>	Séjour en Italie		
<u>Date(s) prévisionnelle(s) :</u>		<u>Durée :</u>	7 jours - 6 nuits
<u>Professeur référent :</u>	Mme Delamaere		
<u>Niveau(x) concerné(s) :</u>	5ème		
<u>Transport:</u>	Bus		
<u>Elèves :</u>	48		
<u>Accompagnateurs :</u>	4	(Mme Delamaere, M. Remy, Mme Crochet, Mme Delattre	

<u>Coût total</u> <sup>(1)</sup>	<b>25 920,00 €</b>
<u>Participants (élèves + accompagnateurs)</u>	<b>52</b>
<u>Coût brut/participants</u>	<b>498,46 €</b>
<u>Coût pour les accompagnateurs</u>	<b>1 993,85 €</b>
<u>Reste à charge des familles</u>	<b>23 926,15 €</b>
<u>Coût brut/famille</u>	<b>498,46 €</b>

<u>Subventionnement</u>	FSE	
	SISCO	6 950,00 €
	C.D. 80	
	PEEP /FCPE	
	OCCE	
	<b>TOTAL</b>	<b>6 950,00 €</b>

Reste à charge des familles 16 976,15 €

Coût net/famille estimé 353,67 €

Les collègues porteurs de projet se chargeront de travailler les associations de parents d'élèves et de monter des actions pour assurer faire diminuer le prix de ce voyage. Une subvention pourrait être accordée par le département (Phileas Fogg).

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de donner leur accord de principe pour la réalisation du projet

Monsieur DOUAY indique qu'il ne souhaite proposer que 2 voyages par an (hors SEGPA, hors ULIS). Une alternance se fera entre le ski et l'Italie (ou autre voyage) d'une part et entre l'Espagne et l'Angleterre d'autre part.

## **VI. Contrats, convention et dons**

### **1. Machine à affranchir**

Monsieur DOUAY souhaite recueillir l'accord des membres du CA pour la reconduction du contrat avec la société PITNEYBOWEZ. Le tarif est de 338,69 euros/an

Monsieur DOUAY précise que ce contrat d'une durée de 5 ans permet le changement sans frais de la machine à affranchir et son utilisation.

19 votes POUR. La convention avec PITNEYBOWEZ est approuvée.

### **2. Don de la PEEP**

La PEEP souhaite faire un don de 1300 euros pour financer une partie du voyage en Italie qui a eu lieu du 29 mai au 4 juin 2022. Monsieur DOUAY demande l'accord des membres du CA pour accepter ce don afin. L'ensemble des familles se verra reverser 25 euros.

19 votes POUR. LE don est accepté.

### **3. Carte académique des services mutualisés en charge de la rémunération des personnels recrutés par les EPLE - R2022 - convention d'adhésion au groupement de service**

Par courrier du 4 mai 2022, l'établissement a été informé de la création au 1er septembre 2022 d'un groupement de service mutualisé interdépartemental en charge de la rémunération des personnels recrutés par les EPLE (AESD, AESH) au lycée Paul Langevin de BEAUVAIS.

Une convention d'adhésion à ce groupement doit être validée par le CA.

19 vote pour. La convention est adoptée

## **VII. Autorisation de recrutement des AED**

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'autorisation de recruter ou renouveler les contrats des assistants d'éducation dans la limite de la dotation accordée de 3,5 ETP

19 votes POUR.

Il précise que cette autorisation fera l'objet d'un acte qui sera remonté à l'autorité académique.

## **VIII. Information diverses.**

Monsieur DOUAY précise que la CHSCT départementale s'est déplacée en établissement le 9 décembre 2021.

Il annonce que Le CHSCTSD et le secrétaire général de la DSDEN viendront faire la restitution du compte-rendu et des préconisations suite à la visite du collège Jean Moulin d'Albert le mardi 4 octobre 2022 à 17h.

## **B. Sectorisation.**

La collectivité territoriale de rattachement travail sur la sectorisation de cinq territoires. Les secteurs d'Albert sont concernés.

Madame CARON DESCROIX précise que cette sectorisation prendra en compte plusieurs critères tels que l'éloignement géographique, le continuum école-collège, la mixité sociale et les transports scolaires.

Monsieur DOUAY ajoute que Le calendrier prévoit une nouvelle sectorisation pour septembre 2023.

## **C. Nomination de personnels.**

Anglais : Mme Julie DEVAUCHELLE qui nous vient du collège de Montdidier prendra la succession de Mme RAKOTOMALALA.

Technologie : M. Frédérique JALAMA succède à M. REMY qui a exercé 33 ans au collège Jean Moulin.

Mme Hélène VANZAWAEKLEN du collège de Corbie viendra compléter son service en Histoire-Géographie (4heures).

Mme VILLETARD a obtenu sa mutation pour la charente. Le nom du futur collègue n'est pas encore connu. Un emploi de contractuel alternant est implanté sur le collège pour l'année à venir. Son service de 12h sera complété par un BMP (TZR ou contractuel) de 24h.

Mme LEBOYER quitte le collège et l'Education Nationale. Le nom du futur collègue d'allemand n'est pas encore connu.

Monsieur DELAHAYE quitte le collège. Le nom du nouveau cuisinier n'est pas encore connu.

Madame RAVSIO, psyEN quitte le collège pour Amiens.

Monsieur LEMOINE, agents contrat PEC nous quitte (fin de contrat non reconductible)

*Madame CARON DECROIX quitte la séance à 17h18*

## **D. Prévision d'effectifs**

Monsieur DOUAY présente les affectations en classe de 6<sup>ème</sup> :

Rentrée 2021	103	72	59
Rentrée 2022	84	66	85

6<sup>ème</sup> : 79 +10 SEGPA 26.7 élèves par division (dont au moins 4 élèves ULIS non affectés)

5<sup>ème</sup> : 56 + 16 SEGPA 18.3 élèves par division (dont 2 ULIS affectés et un ULIS non affecté)

4<sup>ème</sup> : 73+ 16 SEGPA 24.3 élèves par division (dont 5 ULIS affectés)

3<sup>ème</sup> : 88 + 16 SEGPA 29.3 élèves par division (dont 7 ULIS affectés)

	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23
collège	292	296	307	313	286	288
Segpa	59	62	59	54	57	58
Total	351	358	366	367	339	360
evol (n-1)	+1	+4	+11	+6	-27	+2

Le collège regagne des élèves grâce à un phénomène nouveau. **Des familles demandent des dérogations pour venir au collège.**

#### Taux d'élèves latinistes sur le niveau 5ème

	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23
collège	28,4	28,7	29,2	33,3	24,7	48,1	44,6
département	18,3	19,7	19,4	18,3	16,5	x	x

#### Effectifs Bilangue 6<sup>ème</sup>

	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	20/21	22/23
collège	20	14	7	12	14	13	11

#### Effectifs section sportive

	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22*	22/23
collège	19	15	23	24	25	30

Les objectifs sont atteints. Le taux de pression est supérieur à 1.

#### Option LCE

	21/22	22/23
4 <sup>ème</sup>	11	9
3 <sup>ème</sup>	14	14
collège	25	23

#### E. Orientation post 3<sup>ème</sup>

Pour l'année 2022 (hors SEGPA) :

33 décisions d'orientation vers la 2GT

26 décisions d'orientation vers la 2 PRO

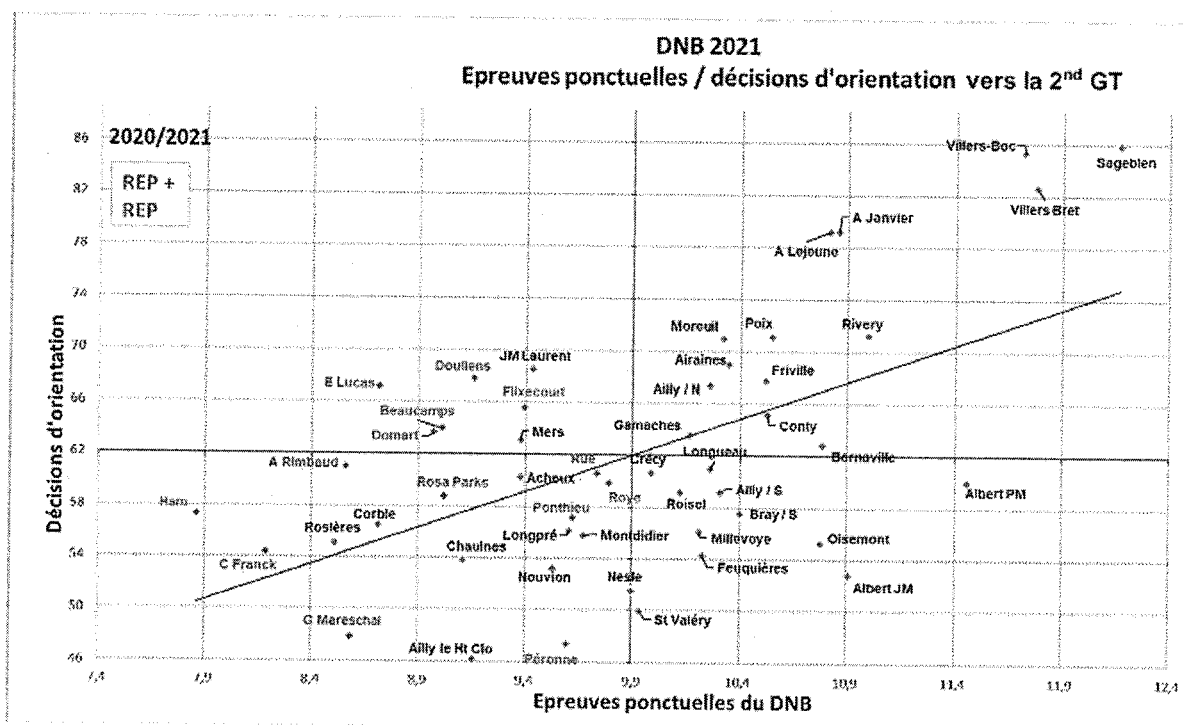
8 décisions d'orientation vers la CAP

Pour la SEGPA, 14 décisions d'orientation en CAP

### Décision d'orientation vers la 2GT

	14/15	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22
Collège	74,6	71,8	77,8	64,4	67,6	63,8	52,9	51,5
Ecart Somme	+5,7	+3,1	+7,5	+1,0	+5,6	+0,5	-10,2	

Monsieur DOUAY insiste sur le fait que les décisions d'orientation en 2GT restent bien en-deça des taux départementaux et en désaccord avec les résultats des élèves au DNB (année 2021). Il ne précise aucun objectif mais rappelle que ce taux doit faire l'objet d'une vigilance particulière pour s'assurer de l'ambition de nos élèves.



## F. Bilan vie scolaire

### Absences

Le taux d'absence est de 11.36%. Nous ne pouvons que regretter une hausse importante du taux d'absence pour cette année scolaire. (+4.76)

Si nous regardons les taux par mois, nous constatons un pic :

- En janvier avec un taux à 20.05. Ce taux s'explique par une hausse de cas positif lié au COVID impliquant un nombre de cas contact important. Des problèmes de transport ont été également importants car les chauffeurs malades n'ont pas été remplacés et s'ajoutent également pour le mois de février des grèves de transport.
- En juin avec un taux à 16.42. Ce taux s'explique car les familles cautionnent les absences de leurs enfants par des départs anticipés de vacances avant même les conseils de classe passés. Les conseils de classe se sont déroulés à partir du 20 juin et la restitution des manuels s'est déroulé le vendredi 24 juin dans l'objectif de reconquérir le mois de juin. C'est un échec.

Notre établissement doit faire face à un taux d'élèves absentéistes important. Le taux 2020-2021 était de 12.80%. Pour cette année scolaire, il est de 25.14% soit une hausse de 12.34%. Cela correspond aux élèves ayant cumulés plus de 4 demi-journées d'absences non justifiées soit 88

10 Signalements à l'inspection ont été réalisés cette année.

27 équipes éducatives ont été réalisées elles ont permis de trouver des solutions sur le court, moyen, et long terme tel que :

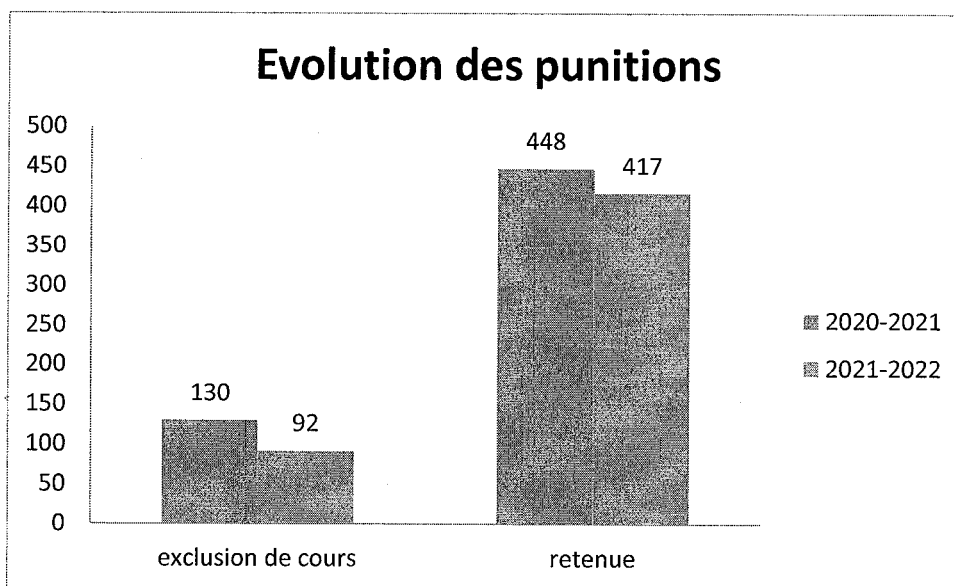
- 3 élèves ont été réorientés en 5<sup>ème</sup> SEGPA
- 1 élève a bénéficié du dispositif relais et a intégré le collège Guy Maréchal avec l'Internat d'excellence
- 6 Orientations en Prépa métier
- 1 élève est passé en commission éducative et a été maintenu dans notre établissement
- 3 conseils de discipline ont eu lieu dont deux élèves ont été sanctionné d'une exclusion temporaire et 1 d'une exclusion définitive.
- 2 élèves de 3<sup>ème</sup> ayant été exclu de leur établissement (prépa métier et MFR) ont été pris en charge individuellement par M.Dehay pour leur faire passer le CFG et ont eu un parcours aménagé.

4 Elèves de notre établissement sont dit « décrocheurs »

### Punitions

216 élèves n'ont eu aucune punition de l'année soit 61.7% de notre effectif (62.5% en 2020-2021)

Sur 417 retenues, 287 ont été posé par la vie scolaire. Le nombre est conséquent car il fait référence à notre règle des 3. 3 oublis de carnets, 3 retards sans excuse, 3 mot dans le carnet. Cela représente 68.8% du nombre de retenues.

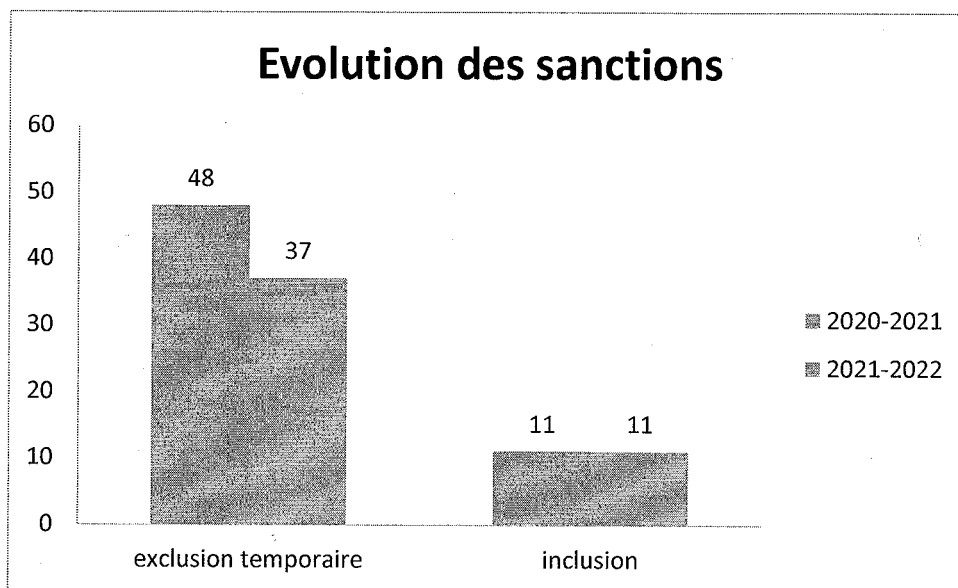


### Sanctions

1 commission éducative a été programmé pour une élève ayant été auteur de Harcèlement scolaire.

3 Conseils de discipline ont eu lieu sur le niveau 5<sup>ème</sup>. Ils concernent 3 élèves de la même classe pour trois motifs différents :

- introduction et consommation d'alcool en établissement scolaire (exclusion temporaire)
- comportement inapproprié à l'encontre d'une jeune fille (exclusion temporaire)
- problèmes de comportement violent répétés (exclusion définitive)



#### IX. Questions diverses.

L'équipe pédagogique aimerait savoir comment ont été reversées aux parents les subventions tardives de la PEEP et de la FCPE concernant le voyage en Italie?

La gestion était du CA de ce soir pour reversées aux familles les subventions. Ce reversement se fera avant la mi-juillet 2022. L'agence comptable devra par la suite valider la demande de l'établissement. Les familles la somme de 31€ vers la fin aout 2022.

La séance est levée à 18h38.

Cyril DOUAY  
Principal


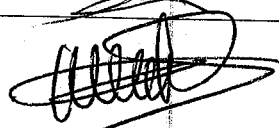
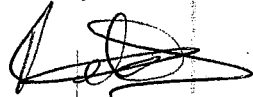
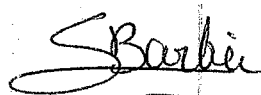
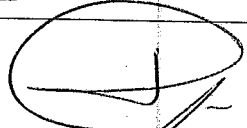
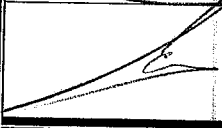

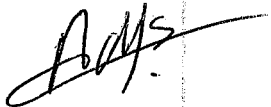
Arnaud FIASSON  
Professeur





Feuille d'émargement du Conseil d'Administration  
Du lundi 4 juillet 2022 à 16h00

	Titulaire	Fonction	
Direction, collectivités personnalités qualifiées	M.DOUAY Cyril	Chef d'établissement	
	Mme BETTE Nathalie	Adjoint gestionnaire	
	M.DEHAY Emmanuel	Directeur de la SEGPA	
	Mme VASSEUR	C.P.E	Vasseur
	M.BEAUVARLET Franck	Conseiller départemental	Excusé
	Mme CARON DECROIX Virginie	Conseillère départementale	
	M. BRUNEL Stéphane	SISCO	
	M. DAUCHET	Conseiller Municipal	
	Mme LEFEBVRE	Personnalité qualifiée	
	Mme BOULANGER	Personnalité qualifiée	Excusée
Personnels	M. LE BRAS André	Professeur Histoire Géographie	
	Mme COELHO Stéphanie	Professeur de Lettres Classiques	
	M.FIASSON Arnaud	Professeur Anglais	

	M. CORDIER Alexis	Professeur EPS	
	Mme CROCHET Sandrine	Professeur Histoire Géographie	
	Mme DEBART Anne- Laure	Professeur Spécialisée	
	Mme BARBIER Stéphanie	Secrétaire de Direction	
	Mme PISON Lucie	Infirmière scolaire	
	M. DELAHAYE Cédric	Chef de cuisine	
Parents d'élèves et élèves	Mme BAILLY Typhaine	Parent d'élève	
	Mme BOQUET Anne	Parent d'élève	Excusée
	Mme DURANNEL Angélique	Parent d'élève	Excusée
	Mme MERLEY Aurore	Parent d'élève	
	M. DEVAUX Fabien	Parent d'élève	Excusé
	DEKER Blandine	Parent d'élève	
	LIZERAY Mathieu	Elève	
	FORTIER Liloo	Elève	
	WAQUET Jules	Elève	